

De la part de
Michel Capon
Note d'information N°2



Le 30/01/2013

Objet : PLU : Enquête publique

Un point PLU figurait à l'ordre du jour de la réunion de conseil municipal d'hier soir 29/01/2013 à Monchy Lagache.

Il a été exposé par M. le Maire.

Suite à cette présentation Il me semble important de vous informer dès à présent que l'enquête publique se déroulera **du 06 mars 2013 au 05 avril 2013.**

Présence du commissaire enquêteur en Mairie avec accompagnement d'un élu souhaité mais non désigné(s) en séance.

Le 06 mars 2013 de 9h à 12h

Le 16 mars 2013 de 9h à 12h

Le 26 mars 2013 de 16 à 19h

le 05 Avril 2013 de 9h à 12h.

J'en profite pour vous rappeler que cette enquête publique, destinée à recueillir l'avis des citoyens est une étape incontournable et importante dans le processus de validation du PLU; et que les contenus de toutes les lettres envoyées en mairie, à la com de com, ou encore les écrits mis sur le cahier ouvert à cet effet en mairie **ne seront pas reporté automatiquement au niveau de l'enquête publique.**

S'ils sont toujours d'actualité, Il vous appartient donc de le représenter.

Ces documents auraient dû servir aux débats et à l'expression de nos souhaits vis-à-vis de la Com de com et du Cabinet conseil (Ledez et Legendre). Ce ne fut pas le cas.

Comme vous le savez, j'ai toujours dénoncé cette absence d'une véritable concertation avec la population pendant toute la durée de cette étude, absence de comptes rendus, absence de propositions écrites, absence d'une volonté à plaider et à défendre nos convictions.

Conséquences directes : le projet de PLU de Monchy-Lagache a été tiré aux forceps

par la Communauté du Pays Hamois qui en a la compétence.

Nul doute qu'il aboutira...

Mais il ne sera pas une réussite, car il n'y a pas « *d'appropriation* » pour la plus grande majorité de nos administrés.

Au cours de cette séance j'ai également rappelé que le Conseil Municipal de Monchy Lagache a voté contre le projet PLU en l'état (6 voix pour et 6 voix contre, délibération consultative voulue par la Com de Com et qui n'en a pas tenue compte).

Que l'annonce de ce calendrier des présences du commissaire enquêteur, nous aide à bien préparer cette ultime étape...

Bien à vous.

Bonne Journée.